

COLLEGE L'ASTREE
Année scolaire 2025-2026
PV du CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du JEUDI 21 MAI 2026

Membres du conseil d'administration

1) **Pour l'administration :**

- Mme CHOVET Mireille, chef d'établissement
- Mme VIANEY Véronique, chef d'établissement adjoint
- Mr ALLIROT Xavier, Adjoint gestionnaire de l'établissement
- Mme TRALLERO Marine, Conseiller Principal d'Education

2) **Pour la Région, le Département, élus locaux :**

- M GOUTTEFARDE Valery
- Mme CHAZELLE Géraldine

3) **Pour les professeurs et représentants des personnels :**

- M CHOUCOU Hammoud
- Mme GOUTTESOULARD Béatrice
- Mme VIAL Claudine
- M THOMASSERY Christophe (personnel ATOSS),

4) **Pour les parents : 0**

5) **Pour les élèves :**

- VENET Justine
- BARRE Ambre

Soit **12** participants.

Mme CHOVET déclare que le quorum est atteint et que le Conseil d'Administration peut donc siéger.
Elle ouvre la séance à **12h30**, **M ALLIROT** est nommé secrétaire de séance.

Mme CHOVET donne lecture de l'ordre du jour et précise qu'il y a **0** question diverse.

Ordre du jour

1) ***Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration précédent du 20 AVRIL 2026***

Vote - Pour = 12 / Contre = 0 / Abstentions = 0

2) Contrats et conventions

Convention UGAP

Le conseil d'administration autorise la signature avec l'UGAP de la convention électricité 2028 ayant pour objet la mise à disposition d'un (de) marché(s) de fourniture et acheminement d'électricité passé(s) sur le fondement d'accords-cadres.

La date limite de réception du dossier complet est fixée au vendredi 26 juin 2026.

Vote - Pour = 12 / Contre = 0 / Abstentions = 0

Prélèvement sur fonds de roulement

Le conseil d'administration valide un prélèvement sur le fonds de roulement de l'établissement d'un montant total de 30 220,82 € destiné à financer diverses acquisitions ou prestations détaillées dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Manuels scolaires 6ème / salles	1 000,00 €	AP
Complément frais accompagnateurs Echange Italie	6,40 €	AP
Mobilier salle polyvalente	8 700,00 €	ALO
Pavés leds pour bureaux, A102, A104, Labos, IME, AS, ULIS, PsyEN	4 000,00 €	ALO
Réparation diverses (dont volets roulants)	5 000,00 €	ALO
Gaz / évolution tarif => fin exercice	5 000,00 €	ALO
Reprise clôture entre Maison des sports et Accueil	1 000,00 €	ALO
ANV + frais Commissaire Justice / 1 dossier contentieux irrécouvrable	214,42 €	SRH
Alarme PPMS - complément installation	1 800,00 €	OPC
2 vidéoprojecteurs (dont salle B108)	3 500,00 €	OPC
	30 220,82 €	

Le collège L'Astrée, comme tout EPLE, est un acteur économique à part entière. Il doit, autant que possible, savoir faire preuve d'autonomie financière et utiliser son fonds de roulement à bon escient pour répondre à ses besoins de court et moyen termes sans systématiquement faire appel à sa collectivité de rattachement.

Le montant du FdR figurant dans le corps de la DBM de prélèvement n°2600004 est le suivant :

- Montant au dernier compte financier : 213 957,97 €
- Prélèvements déjà autorisés : 34 173,98 €
- Prélèvement proposé : 30 220,82 €
- Fonds de roulement estimé : 149 563,17 €

Vote - Pour = 12 / Contre = 0 / Abstentions = 0

La séance est levée à 13h30